

MINISTERE DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DUMALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

**PREMIER FORUM NATIONAL SUR
L'EDUCATION NON FORMELLE AU MALI**

**Mobilisation des Ressources Internes et Externes de
l'Education Non Formelle**

**COMMUNICATION PRESENTEE PAR :
YOUBA BAH**

Du 29 octobre au 1 novembre 2001
au Palais des Congrès de Bamako

**MINISTERE DE L'EDUCATION
DIRECTION ADAMIISTRATIVE ET FINANCIERE**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

**COMMUNICATION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET
FINANCIER SUR LE THEME : MOBILISATION DES
RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES POUR
L'EDUCATION NON FORMELLE**

Octobre 2001

CONTENUS

- 1.- Etat actuel du financement de l'Education Non Formelle au Mali ;
- 2.- Eléments de stratégie de mobilisation de ressources internes et externes additionnelles pour le programme d'éducation non formel (sources, modalités de mobilisation) ;
- 3.- Perspectives actuelles.

EXPOSE

L'Education non formelle comprend, outre l'Alphabétisation Fonctionnelle, les Centres d'Education pour le Développement (CED) et toutes les autres structures d'apprentissage du secteur non formel (Centres d'Orientation Pratiques, Centres Ménagers...).

Dans la réalité, seuls l'alphabétisation fonctionnelle et les CED sont pris en compte dans la politique officielle de développement de l'éducation non formelle.

L'axe référentiel « 1 village, 1 école et/ou 1 CED » a été traduit dans le Prodec et vise une scolarisation universelle à travers les écoles fondamentales et les Centres d'Education pour le Développement (CED).

Le Mali compte 11 580 villages dont 7 640 qui ne possèdent aucune école ni Centre d'Education pour le Développement.

Le secteur de l'éducation non formelle se caractérise par :

- un faible taux d'alphabétisation (32% dont 7% pour les femmes) en 1996;
- un développement timide des CED : 203 centres ;
- une faible capacité de suivi des activités d'éducation non formelle par les services compétents.

Pour relever ce défi, au niveau des ressources trois modes de financement existent :

- 1 - la contribution de l'Etat ;
- 2°- la participation des populations encadrées ;
- 3 – la participation des ONG nationales ;
- 4°- l'aide extérieure.

I. - A l'Etat actuel :

Etat actuel du financement de l'Education Non Formelle :

I.1. La contribution de l'Etat en 2001 consiste en la prise en charge de :

- les salaires des agents du Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle pour le montant de francs CFA 129,482 millions ;
- dans le cadre de la décentralisation et du transfert des moyens humains et matériels et financiers, le recrutement de 1 206 éducateurs CED par les collectivités locales est prévu pour un coût total de francs CFA 334,316 millions.
- le fonctionnement du service d'encadrement pour le montant de francs CFA 16,156 millions ;
- l'achat de matériel didactique pour le montant de francs CFA 113,071 millions ;
- la participation à la promotion des langues nationales pour le montant de francs CFA 50 millions.

I.2. La participation des populations encadrées consiste à construire et à équiper les centres d'alphabétisation en matériaux locaux, à assurer l'éclairage des centres et à fournir des animateurs bénévoles. La création des champs d'alphabétisation a accru cette participation. Egalement, elles participent à la prise en charge des animateurs.

I.3. L'aide extérieure

Cette aide en 2001 comporte :

- les prêts remboursables ou les dons consentis aux ODR, ou aux ONG nationales par les bailleurs de fonds;
- la participation des ONG nationales et internationales;
- dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale certains organismes internationaux (l'UNICEF, la Banque Mondiale, PNUD etc..).

On peut citer le cas du PNUD qui a intervenu en 1998-1999 à travers l'ACODEP pour le montant de francs CFA 200 millions. Cela représente la prise en charge de 98 sur 203 CED, soit 48,5%.

Le Plan international assure aussi la prise en charge de 85 CED.

- Egalement certains pays comme la Norvège et le Luxembourg contribuent au financement des programmes d'alphabétisation.

Le cas du Luxembourg :

- Lassa 1 : 304,300 millions FCFA sur 437,720 millions FCFA de 1998 à 2000 ;
 - Lassa 2 : 520,224 millions FCFA sur 661,065 millions FCFA pour la 2^{ème} phase de 2000 à 2003 ;
 - Missabougou : 1,450 milliard FCFA sur 1,600 milliard FCFA de 2001 à 2005.
- Cette aide couvre la logistique entre autres , l'équipement, les salaires des agents conventionnaires et les frais de matériels didactiques.

II.- Eléments de stratégie de mobilisation de ressources internes additionnelles pour le programme d'éducation non formelle (sources, modalités de mobilisation):

II.1 Contribution du budget d'Etat :

- une évaluation réelle des besoins par le truchement de budget d'établissement ;
- une meilleure prise en compte de l'éducation non formelle dans le budget programme du département ;

II.2 Autres sources :

Sur un budget récurrent en 2001 de francs CFA 57,911 milliards, l'éducation non formelle bénéficie de 669,995 millions soit 1,15%.

- raccourcissement des délais de procédure de mise en place des fonds. de gestion et poursuite des programmes ;
- financements suffisants pour mieux faire face aux investissements du secteur ;
- formation en gestion des néo-analphabètes qui assurent la gestion des activités génératrices de revenus des communautés ;
- meilleure coordination entre les actions des différents partenaires intervenant dans le domaine de l'alphabétisation ;
- mise en place de données statistiques fiables ;
- la construction et l'équipement de Centres d'Apprentissage Féminin ;
- l'encouragement des communautés afin qu'elles s'impliquent davantage dans la prise en charge de la construction des centres et de leur équipement ;
- l'encouragement des bénéficiaires directs à investir dans leur propre éducation par l'achat de matériel didactique ;

- l'encouragement des opérations, des offices et des projets de développement à s'investir davantage afin d'alphabétiser et d'éduquer le plus grand nombre de personnes dans les villages qu'ils encadrent ;
- l'encouragement des collectivités territoriales et des communautés à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'actions régionaux et locaux d'alphabétisation, d'éducation et de formation à l'intention des adultes et des enfants hors école ;
- la sensibilisation et la mobilisation des populations en faveur de la scolarisation ;

III. Perspectives:

Dans le cadre du Prodec, l'Education non formelle constitue l'un des piliers pour accéder à la scolarisation universelle.

Pour ce secteur, le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education, prévoit dans sa première phase 2001-2004 :

- le recrutement et la formation de 360 animateurs ;
- le recrutement, la formation et l'utilisation de 28 animateurs de Centre Intégré de l'Education ;
- la formation aux méthodes et techniques de prise en charge des Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux de 60 enseignants, de 6 conseillers pédagogiques et de 20 membres des associations de parents d'élèves ;
- le recrutement et la formation de 1 250 éducateurs supplémentaires ;
- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires et l'officialisation du manuel de procédure pour les CDPE ;
- la tenue de ce forum sur l'état de lieu ;
- le recyclage de 1 250 éducateurs des CED ;
- l'augmentation du taux brut d'alphabétisation des adultes de 23% en 1996 à au moins 50% en 2008 dont au moins 40% pour les femmes (contre 7% en 1996) ;;
- D'ici 2008, permettre à au moins 50% de jeunes déscolarisés et non scolarisés, âgés de 9 à 15 ans, d'accéder à un apprentissage minimum ;en favorisant les filles afin de réduire la disparité entre les sexes et entre les régions ;
- l'élaboration d'une politique et des stratégies de mise en œuvre de l'alphabétisation.
- l'ouverture dans le cadre de l'option « 1 village, 1 école et/ou 1 CED » de 1 206 CED dont le financement est inscrit au budget d'Etat 2002. cette activité sera

renouvelée afin que tous les villages du pays aient au moins une structure éducative.

- l'élaboration des manuels et guides pédagogiques des CED pour les 2, 3^{ème} années;
- la production et la distribution de 150 000 exemplaires de guides pour la 1^{ère} année ;
- la production de 100 000 exemplaires de manuels et 1 500 guides pour la 2^{ème} année ;
- année ;

Conclusion :

L'Education Non Formelle constitue aujourd'hui une autre voie pour l'atteinte des objectifs de scolarisation universelle en l'an 2010.

Pour ce faire, un cadre législatif et réglementaire cohérent a été mis en place notamment le Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle, la Division Alphabétisation et la Division CED au sein de la Direction Nationale de l'Education de Base, et au niveau des Directions d'Académies d'Enseignement la Section Alphabétisation et la Section CED et leur conseiller chargé du secteur au niveau de chaque CAP. Ce cadre institutionnel vient en congruence avec les efforts matériels et financiers cités ci-dessus.

Je vous remercie

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2001

Premier forum national sur l'Education non formelle au Mali. Mobilisation des Ressources Internes et Externes de l'Education Non Formelle

Ministère de l'Education du Mali

Ministère de l'Education du Mali

<http://archives.au.int/handle/123456789/1542>

Downloaded from African Union Common Repository